

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/03/2025 - 4607 - 2014 B 01086 - 804 762 029 - A3ENERGY

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A3ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 914 963 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 659 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 650			8 650
Immobilisations incorporelles	8 650			8 650
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	74 252	1 823		76 075
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers		9 098		9 098
- Matériel de transport	1 468			1 468
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 502	1 486		57 988
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	132 222	12 407		144 629
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	70			70
- Prêts et autres immobilisations financières	5 880		1 340	4 540
Immobilisations financières	5 950		1 340	4 610
ACTIF IMMOBILISE	146 822	12 407	1 340	157 889

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Augmentations de l'exercice				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 407		12 407
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 407		12 407
Diminutions de l'exercice				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 340	1 340
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 340	1 340

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 863	2 510		5 373
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 863	2 510		5 373
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 548	7 891		69 439
- Installations générales, agencements aménagements divers		278		278
- Matériel de transport	930	197		1 127
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 837	9 582		41 419
- Emballages récupérables et divers				
Autres postes d'immobilisations corporelles	32 767	7 969		40 736
ACTIF IMMOBILISE	97 178	20 458		117 636

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 590 951 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 540		4 540
Créances Clients et Comptes rattachés			
Créances Clients et Comptes rattachés	555 124	555 124	
Autres	26 499	26 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 789	4 789	
Total	590 951	586 411	4 540
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 340		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	118 069
Fournisseurs - RRR à obtenir	809
Total	118 878

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 15 000 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 789 998 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	154 725	62 541	92 184	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 495	244 495		
Dettes fiscales et sociales	135 902	135 902		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	221 465	221 465		
Produits constatés d'avance	33 411	33 411		
Total	789 998	697 814	92 184	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 555
Associés - intérêts courus	784
Total	22 339

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 789		
Total	4 789		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	33 411		
Total	33 411		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A3ENERGY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		19 Rue Saint-Nicolas 85600 MONTAIGU-VEENDEE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 4 7 6 2 0 2 9 0 0 0 2 8		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 650	AG	5 372	3 277
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	76 074	AS	69 438	6 635
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 554	AU	42 824	25 729
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	70	BE		70
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	4 540	BI		4 540
TOTAL (II)		BJ	157 888	BK	117 636	40 252	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	242 375	BM		242 375
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	555 123	BY		555 123
		Autres créances (3)	BZ	26 498	CA		26 498
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	45 924	CG		45 924	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 788	CI		4 788	
	TOTAL (III)	CJ	874 710	CK		874 710	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 032 599	IA	117 636	914 963	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A3ENERGY		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)			DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	97 806
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	10 658
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	124 965
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	154 724
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	219 465
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	244 495
	Dettes fiscales et sociales			DY	135 901
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	33 410
TOTAL (IV)			EC	789 997	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	914 963	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	697 813
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A3ENERGY						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		FG	1 958 706	FH	927	FI	1 959 634	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 958 706	FK	927	FL	1 959 634	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 252	
	Autres produits (1) (11)					FQ	34	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 974 921
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	705 932
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(8 063)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	759 800
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 566
	Salaires et traitements*						FY	362 399
	Charges sociales (10)						FZ	112 334
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		HS		GA	20 458
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 960 430
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 491	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 391
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	3 391
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 390)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	100	

Désignation de l'entreprise		SARL A3ENERGY		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	442	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	1 974 923	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	1 964 264	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	10 658	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *			HP		
		- Crédit bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	784	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	15 252	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG - CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

A3ENERGY
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 14, rue Rene Descartes – Zone de la Bretonnière
85600 MONTAIGU-VENDEE
RCS LA ROCHE SUR YON 804 762 029

PROPOSITION D'AFFECTATION SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
--

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 658,86 euros de la manière suivante :

Autres Réserves :

- Aux « Autres Réserves », soit 10 658,86 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous signalons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices clôturés.

A MONTAIGU-VENDEE (85600),
Pour copie certifiée conforme,
Le 28 juin 2024.

La société NCM ECRIN
Président



A3ENERGY
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 14, rue Rene Descartes – Zone de la Bretonnière
85600 MONTAIGU-VENDEE
RCS LA ROCHE SUR YON 804 762 029

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 658,86 euros de la manière suivante :

Autres Réserves :

- Aux « Autres Réserves », soit 10 658,86 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu de distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A MONTAIGU-VENDEE (85600),
Pour copie certifiée conforme,
Le 28 juin 2024.

La société NCM ECRIN
Président

